

**BTS TC**  
**Environnement Economique et Juridique**  
**Thème 2 : Les contrats et la responsabilité**

**Partie 1 : Les principes généraux sur les contrats**

---

**Chapitre 1 : La formation du contrat**

**I/. Définition du contrat**

**Notez les points essentiels d'un contrat :**

- 
- 
- 
- 
- 
- 

**II/. Les différents types de contrat**

**A. Selon la forme du contrat**

- 
-

**B. Selon le contenu du contrat**

- 

- 

- 

- 

**C. Selon la volonté individuelle dans la formation du contrat**

- 

- 

- 

- 

**D. Selon la durée du contrat**

- 

- 

- 

-

## **Chapitre 2 : Formation et conditions de validité d'un contrat**

### **I/. Les conditions de formation des contrats**

*A partir du document 1 :*

- Présentez ce qu'est un devis.
- Identifiez les mentions obligatoires du devis en général.
- Expliquez dans quelle mesure le devis engage l'offreur.
- Expliquez dans quelle mesure le devis engage le consommateur.
- Montrez comment le devis peut devenir un contrat.

#### **Document 1 : Le devis**

Le devis est un état détaillé des travaux et de leurs prix qu'un professionnel propose d'exécuter pour le compte d'un client. L'arrêté du 2 mars 1990 rend le devis obligatoire pour des prestations supérieures à 150 €. Le professionnel qui intervient doit rédiger un devis comprenant des mentions obligatoires comme par exemple : la date du devis, le nom et l'adresse de l'entreprise, le nom du client et le lieu de l'exécution de la prestation, le décompte détaillé en quantité et en prix de chacune des prestations et produits nécessaires à l'opération, la somme globale à payer hors taxe et toutes taxes comprises, les modalités de paiement, la durée de validité de l'offre, le caractère payant ou non du devis...

Le consommateur n'est engagé par un devis que lorsqu'il a émis son consentement par l'apposition de sa signature.

Par ailleurs, le devis est une offre de contracter dont la durée de validité est limitée dans le temps. Passé ce délai, l'offre (prix) devient caduque. Cette durée de validité est généralement de 3 mois maximum.

Si la prestation du professionnel n'est pas réalisée conformément au devis, le professionnel engage sa responsabilité contractuelle et le client pourra obtenir à l'amiable ou en justice des dommages et intérêts destinés à réparer le préjudice subi.

**A. L'offre de contracter**

**B. L'acceptation de l'offre**

**C. La rencontre de l'offre et de l'acceptation**

**II/. Les conditions de validité des contrats**

**A. Les 4 conditions de validité**

D'après la vidéo, relevez et expliquez les 4 conditions de validité d'un contrat

- 
- 
- 
-

## **B. Les 3 principaux vices du consentement**

*A partir du document 2*

- Relevez les cas pour lesquels une annulation d'une vente peut être possible.
  
- Expliquez les termes suivants :
  - Vices cachés :
  - Erreur :
  - Dol :
  - Violence :

### **Document 2 : Annuler une vente immobilière**

Il est naturellement beaucoup plus difficile de revenir sur son engagement lorsque le contrat de vente est définitivement signé. L'acheteur ne peut alors faire annuler le contrat que dans certains cas bien précis, et notamment lorsque le vendeur ne respecte pas son obligation de délivrance. Inversement, le vendeur ne pourra revenir sur son engagement que si l'acquéreur ne paye pas le prix. D'autres causes peuvent aussi conduire à annuler la vente. Ainsi :

- En cas de vices cachés, l'acheteur peut alors soit demander l'annulation de la vente soit demander une diminution du prix
- En cas d'erreur, de dol, de violence.

#### **1. L'erreur**

#### **2. Le dol**

#### **3. La violence**

### Chapitre 3 : L'exécution du contrat

*D'après la vidéo :*

- Analysez la décision de la Cour de cassation
  - Les parties
  - Les faits
  - La procédure antérieure
  - Les arguments des parties
  - Le problème de droit
  - La décision de la Cour de cassation
- Expliquez l'importance de la notion d'obligation dans un contrat
- Définissez ce qu'est la force majeure

## **I/. Les effets du contrat**

### **A. L'effet obligatoire du contrat**

### **B. L'effet relatif du contrat**

## **II/. L'inexécution du contrat**

### **A. L'exécution forcée du contrat**

**B. L'origine de la responsabilité contractuelle**

**1. Qu'est ce que la faute contractuelle ?**

**2. La preuve de la faute**

**III/. L'inexécution du contrat synallagmatique**

**A. L'exception d'inexécution**

**B. La résolution / résiliation du contrat**



**Chapitre 1 : Les grandes évolutions du droit du travail**

**I/. Le droit du travail, un enjeu juridique et économique**

*A partir de la vidéo :*

- Repérez les 2 grands types de contrat de travail existant aujourd'hui en France.
- Identifiez les grandes caractéristiques, les grands principes du contrat de travail unique.
- Expliquez la notion de cause réelle et sérieuse pour un licenciement.
- Montrez en quoi ce type de contrat peut-être une solution pour réduire le chômage en France.

**Synthèse :**

## **II/. La durée du travail, un enjeu économique et social**

*A partir de la vidéo :*

- Quelle est la durée légale du travail en France depuis 2000 ?
- Expliquez les conséquences d'un retour aux 39 heures.
  
- Expliquez d'où viennent les différences entre le niveau de chômage en France et celui en Allemagne.

**Synthèse :**

## **Chapitre 2 : Les différents contrats de travail**

*A partir de la vidéo :*

- Donnez une définition « précise » du contrat de travail.
- Qui peut signer un contrat de travail ?
- Présentez les 2 grands types de contrats de travail.
- Donnez des exemples de clauses facultatives d'un contrat de travail.
- Expliquez la notion « d'exécution de bonne foi » du contrat de travail.

### **I/. Le CDI, les principales caractéristiques**

- Dans quels cas peut-il être conclu ?
- Quelles formes peut-il prendre ?
- Le contenu :

## **II/. Le CDD, les principales caractéristiques**

- Dans quels cas peut-on signer un CDD ?
- Quelle est la durée d'un CDD ?
- Quelle est la durée de la période d'essai ?

## **III/. Le contrat de travail à temps partiel**

- De quoi s'agit-il ?
- Quels sont les droits du salarié ?

## **IV/. Le contrat d'apprentissage**

- L'âge :
- La durée :
- Quelles sont les conditions de travail de l'apprenti ?
- La rémunération :

## **Chapitre 3 : La rupture du contrat**

### **I/. Les différents modes de rupture du contrat**

#### **A. La rupture à l'initiative du salarié**

#### **B. La rupture à l'initiative de l'employeur**

##### **1. Le licenciement**

###### **a. Les 2 motifs de licenciement**

- **Le licenciement pour motif :**

- **Le licenciement pour motif :**

###### **b. Le licenciement pour motif personnel, la cause réelle et sérieuse**

## 2. Les différents types de fautes et les indemnités

<b>Faute simple</b>	
<b>Indemnités de</b>	
<b>Indemnités compensatrices de</b>	
<b>Indemnités compensatrices de</b>	
<b>Faute grave</b>	
<b>Indemnités de</b>	
<b>Indemnités compensatrices de</b>	
<b>Indemnités compensatrices de</b>	
<b>Faute lourde</b>	
<b>Indemnités de</b>	
<b>Indemnités compensatrices de</b>	
<b>Indemnités compensatrices de</b>	

En cas de préjudice à l'employeur :

Attention pour les allocations chômage :

## **II/. Les autres modes de rupture du contrat de travail**

### **A. La rupture conventionnelle**

### **B. La retraite**

### **C. La force majeure**

## Chapitre 4 : Le conseil des Prud'hommes

*D'après la vidéo :*

- Quels litiges règle-t-il ?
- Quelle est la composition du conseil des Prud'hommes ?
- Qui sont les conseillers prud'homaux ?
- Quel est le rôle du juge départiteur ?
- Un avocat est-il obligatoire devant le CdP ?
- Quels sont les possibilités de recours ?



## Chapitre 1 : Les contrats de vente

### I/. Les différentes formes de vente

Donnez les différentes formes de vente que vous connaissez :

### II/. Les spécificités juridiques d'un contrat de vente

Un contrat de vente est un contrat :

- 
- 
- 
- 
- 

### III/. Les marchés publics

D'après la vidéo :

- Définissez ce qu'est un marché public.
- Expliquez pourquoi l'Etat a cherché à simplifier ce type de marché.
- Quel est l'intérêt de ce type de marché ?

## **Chapitre 2 : La protection du consommateur**

### **I/. Les méthodes de vente interdites**

Il y a 4 grandes méthodes de vente interdites :

- 
- 
- 
- 

### **II/. Les droits du consommateur**

#### **A. Les droits de base**

- Selon vous, quels sont les droits essentiels du consommateur ?

## II/. La nouvelle loi de consommation (Hamon)

D'après la vidéo :

- Repérez les avancées permises par la nouvelle loi consommation pour le consommateur français.
  
- Quel est l'objectif de cette nouvelle loi ?

### Document 3 : La loi Consommation

**ACCUEIL**  **DÉCOUVREZ LES MESURES DE LA LOI CONSOMMATION EN CLIQUANT SUR LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES**  **PARTAGER**

 <b>VOITURE</b>	 <b>CONSOMMATION RESPONSABLE</b>	 <b>QUALITÉ &amp; TRAÇABILITÉ</b>
 <b>LITIGES</b>	 <b>LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT</b>	 <b>SANTÉ</b>
 <b>DÉMARCHAGE ABUSIF</b>	 <b>E-COMMERCE</b>	 <b>BANQUE &amp; ASSURANCE</b>

### III/. Conformité et sécurité des produits

*D'après la vidéo :*

- Qu'est ce que le marquage CE ?
  
- Quels sont les autres moyens de s'assurer de la conformité et de la sécurité des produits ?

### Chapitre 3 : Le règlement des litiges, la rupture des contrats

*D'après le document :*

- Relevez les différents moyens de régler un litige avec un commerçant.
  
- Le recours aux tribunaux est-il alors la seule solution de résolution des conflits.

### Document 4 : Comment régler un litige avec un commerçant

Les litiges de consommation courante touchent tous les secteurs exemple, des travaux de réparation sur un véhicule ou une machine à laver qui auraient été mal effectués ou pas terminés, des vêtements qui seraient endommagés lors de leur nettoyage au pressing, etc... Dans toutes ces situations, vous disposez de droits et de voies de recours, amiables et judiciaires.

- Réglez votre litige à l'amiable : en contactant le professionnel, en recourant à la médiation pour vous aider à trouver une solution à votre litige, en joignant une association de consommateurs qui peut aussi vous aider à régler votre litige auprès du commerçant ou du prestataire de service, en saisissant le conciliateur de justice qui est un bénévole nommé, pour faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des litiges opposant notamment un consommateur et un commerçant ou en procédant à une tentative préalable de conciliation par le juge d'instance (procédure gratuite).
- Réglez votre litige à l'aide de procédures judiciaires simplifiées auprès du tribunal d'instance ou de proximité. Vous pouvez également utiliser deux procédures gratuites, pour forcer le professionnel à livrer le bien commandé ou réparer un appareil en panne (injonction de faire) ou encore pour demander le remboursement d'une commande non reçue (injonction de payer).